SAFETY DATA SHEET

Date d'émission 19-déc.-2014 **Date de révision** 11-janv.-2022 **Version** 1.02

1. Identification de la substance/de la préparation et de la société/l'entreprise

Identificateur de produit
Nom du produit Consolideck® GemTone Stain Ocean Blue

Autres moyens d'identification
Code du produit 46145

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation
Utilisation recommandée Réservé aux utilisateurs professionnels.
Utilisations contre-indiquées Aucun renseignement disponible

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
Manufacturer Address
PROSOCO, Inc.
3741 Greenway Circle
Lawrence, Kansas 66046
Numéros de téléphone d'urgence
8:00 AM – 5:00 PM CST Monday-Friday 785-865-4200
NON-BUSINESS HOURS (INFOTRAC) 800-535-5053

2. Identification des dangers

Classification

Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2

Éléments d'étiquetage

VUE D'ENSEMBLE DES PROCÉDURES D'URGENCE

Avertissement

Mentions de danger
Provoque une sévère irritation des yeux

Aspect colored liquide **État physique** liquide **Odeur** Faible

Conseils de prudence - Prévention
Laver soigneusement le visage, les mains et toute surface de peau exposée après manipulation
Porter un appareil de protection des yeux/du visage

Conseils de prudence - Réponse

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin

HNOC (danger non classé autrement)
autres informations
• Peut être nocif par ingestion
• Peut être nocif en cas contact avec la peau
• Cause une légère irritation cutanée

3. Composition/information sur les composants

Nom chimique	No CAS	% en poids	Secret commercial
Diethylene glycol monobutyl ether	112-34-5	60 - 100	*
Proprietary - Confidential Blue dye	Undisclosed	7 - 13	*
Sodium dioctyl sulfosuccinate	577-11-7	1 - 5	*

* The exact percentage (concentration) of composition has been withheld as a trade secret.

4. Premiers soins

PREMIERS SOINS

Conseils généraux Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

Contact avec les yeux Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Après le rinçage initial, retirer les verres de contact et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Garder les yeux grands ouverts lors du rinçage. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

Contact avec la peau Laver immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.

Inhalation Déplacer à l'air frais en cas d'inhalation accidentelle de vapeurs. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

Ingestion NE PAS faire vomir. Rincer la bouche. Boire beaucoup d'eau. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Appeler un médecin.

Équipement de protection individuelle pour les intervenants en premiers soins Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Symptômes Provoque une sévère irritation des yeux. May cause skin irritation.

Indication des éventuels besoins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note aux médecins Traiter en fonction des symptômes.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés
Utilisation. Poudre chimique sèche, CO_2, eau pulvérisée ou mousse antialcool.

Moyens d'extinction Caution: Use of water spray when fighting fire may be inefficient.

inappropriés

Dangers particuliers associés au produit chimique
Aucun renseignement disponible.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers
Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

6. Mesures à prendre en cas de déversements accidentels

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Éviter le contact avec les yeux et la peau.

Précautions environnementales

Précautions environnementales Empêcher l'infiltration dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les endroits clos. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou un système d'égouts sanitaires. Empêcher le produit de pénétrer dans les drains. Consulter la section 12 pour des données écologiques supplémentaires.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.

Méthodes de nettoyage Endiguer. Absorber avec une matière absorbante inerte. Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés. Nettoyer la surface contaminée à fond.

7. Manutention et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils sur la manutention sécuritaire Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions d'entreposage Conserver hors de la portée des enfants. Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien ventilé. Conserver dans des contenants correctement étiquetés.

Matières incompatibles Incompatible avec les acides forts et les bases fortes. Agents oxydants forts.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Directives relatives à l'exposition .

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH
Diethylene glycol monobutyl ether 112-34-5	TWA: 10 ppm inhalable fraction and vapor		

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie Aucun dans des conditions normales d'utilisation.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques).

Protection de la peau et du corps	.
Protection respiratoire	En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, vous devez porter une protection respiratoire approuvée NIOSH/MSHA. Des respirateurs à pression positive à adduction d'air pur peuvent être requis pour des concentrations élevées de contaminants atmosphériques. Une protection respiratoire doit être fournie conformément à la réglementation locale en cours.
Considérations générales sur l'hygiène	Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

9. Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	liquide		
Aspect	colored liquide	**Odeur**	Faible
couleur	bleu	**seuil de perception de l'odeur**	Aucun renseignement disponible

Propriété	Valeurs	Remarques • Méthode
pH	Sans objet	Sans objet
Point de fusion/point de congélation	0 °C / 32 °F	
Boiling point / boiling range	Aucun renseignement disponible	
Point d'éclair	> 100 °C / > 212 °F	ASTM D 3278
taux d'évaporation	Aucun renseignement disponible	
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucun renseignement disponible	
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limites d'inflammabilité supérieure	Aucun renseignement disponible	
Limite inférieure d'inflammabilité	Aucun renseignement disponible	
Pression de vapeur	Aucun renseignement disponible	
densité de vapeur	Aucun renseignement disponible	
densité	0.986	
Solubilité dans l'eau	Soluble dans l'eau	
Solubilité dans d'autres solvants	Aucun renseignement disponible	
Coefficient de partage	Aucun renseignement disponible	
Température d'auto-inflammation	Aucun renseignement disponible	
Température de décomposition	Aucun renseignement disponible	
Viscosité cinématique	Aucun renseignement disponible	
Viscosité dynamique	Aucun renseignement disponible	

10. Stabilité et réactivité

Réactivité
Aucune donnée disponible

Stabilité chimique
Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.

Possibilité de réactions dangereuses
Aucun dans des conditions normales de traitement.

Conditions à éviter
Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

Matières incompatibles

Incompatible avec les acides forts et les bases fortes. Agents oxydants forts.

Produits de décomposition dangereux
Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

11. RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables

Renseignements sur le produit Provoque une sévère irritation des yeux May cause skin irritation

Inhalation Éviter de respirer les vapeurs ou la bruine. Peut être nocif par inhalation.

Contact avec les yeux Éviter le contact avec les yeux. Provoque une sévère irritation des yeux.

Contact avec la peau Éviter le contact avec la peau. Peut causer une irritation.

Ingestion NE PAS goûter ou ingérer. NOCIF PAR INGESTION.

Renseignements sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Diethylene glycol monobutyl ether 112-34-5	= 5660 mg/kg (Rat)	= 2700 mg/kg (Rabbit)	
Sodium dioctyl sulfosuccinate 577-11-7	= 3080 mg/kg (Rat)	> 10000 mg/kg (Rabbit)	

Informations sur les effets toxicologiques

Symptômes Provoque une sévère irritation des yeux. May cause skin irritation.

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

sensibilisation Aucun renseignement disponible.
Mutagénicité sur les cellules germinales Aucun renseignement disponible.
Cancérogénicité Ce produit ne contient aucun agent cancérogène ou potentiellement cancérogène inscrit par l'OSHA, le CIRC ou le NTP.
Toxicité pour la reproduction Aucun renseignement disponible.
STOT - exposition unique Aucun renseignement disponible.
STOT - exposition répétée Aucun renseignement disponible.
Danger par aspiration Aucun renseignement disponible.

Mesures numériques de la toxicité - Renseignements sur le produit

Toxicité aiguë inconnue
Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH .
ETAmél (orale) 3437 mg/kg
ETAmél (cutané) 2954 mg/kg mg/l

12. RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Toxicité pour les microorganismes	Crustacés
Diethylene glycol monobutyl ether 112-34-5	100: 96 h Desmodesmus subspicatus mg/L EC50	1300: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 static	-	100: 48 h Daphnia magna mg/L EC50
Sodium dioctyl sulfosuccinate 577-11-7	-	20 - 40: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 semi-static 24: 96 h	-	36: 48 h Daphnia magna mg/L EC50

		Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 static 37: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 static		

Persistance et dégradabilité
Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation
Aucun renseignement disponible.

Autres effets néfastes Aucun renseignement disponible

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Élimination des déchets L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales.

Emballage contaminé Ne pas réutiliser le contenant.

14. RENSEIGNEMENTS SUR LE TRANSPORT

DOT Not Regulated for all modes of transportation.

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Inventaires internationaux

TSCA Est conforme à (aux)
LIS/LES Est conforme à (aux)

Légende :
TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)
LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

Règlements fédéraux aux États-Unis

SARA 313
Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit ne contient aucun produit chimique soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Partie 372

SARA 311/312 Catégories de dangers

Danger aigu pour la santé	oui
Danger chronique pour la santé	Non
Risque d'incendie	Non
Risque de décompression soudaine	Non

Danger de réaction Non

CWA (Loi sur la qualité de l'eau)
Ce produit ne contient aucune substance polluante réglementée en vertu de la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42) :

CERCLA
Comme il est expédié, ce produit ne contient aucune substance réglementée comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive environmental response compensation and Liability Act) (40 CFR 302) ou de SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) (40 CFR 355). Il peut exister des exigences particulières en matière de déclaration au niveau local, régional ou provincial pour des rejets de ce produit

États-Unis - Réglementations des États

Proposition 65 de la Californie
Ce produit ne contient aucun produit chimique de la Proposition 65

Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
Diethylene glycol monobutyl ether 112-34-5	X	-	X
Ethanol 64-17-5	X	X	X

16. Autres renseignements

NFPA	**Risques pour la santé** 2	**Inflammabilité** 1	**Instabilité** 0	**Propriétés physiques et chimiques** -
HMIS	**Risques pour la santé** 2	**Inflammabilité** 1	**Dangers physiques** 0	**Protection individuelle** X

Préparée par Regulatory Department
Date d'émission 19-déc.-2014
Date de révision 11-janv.-2022
Note de révision
Sections de la FS mises à jour 8

Avis de non-responsabilité
The information contained on the Safety Data Sheet has been compiled from data considered accurate. This data is believed to be reliable, but it must be pointed out that values for certain properties are known to vary from source to source. PROSOCO, Inc. expressly disclaims any warranty express or implied as well as any liability for any injury or loss arising from the use of this information or the materials described. This data is not to be construed as absolutely complete since additional data may be desirable when particular conditions or circumstances exist. It is the responsibility of the user to determine the best precautions necessary for the safe handling and use of this product for his unique application. This data relates only to the specific material designated and is not to be used in combination with any other material. Many federal and state regulations pertain directly or indirectly to the product's end use and disposal of containers and unused material. It is the purchaser's responsibility to familiarize himself with all applicable regulations.

Fin de la fiche signalétique